

Apaisement du trafic au centre de Kopstal

Kopstal, le 22.05.2026

Suite à la décision des autorités comunales, les travaux relatifs à l'installation de barrières de circulation entre les localités de Kopstal et Bridel débuteront à partir du 1er juin 2026.

Cette décision a été prise après de longues discussions et réflexions, avec pour objectif principal d'apaiser le trafic au centre de Kopstal. Ces dernières années, la circulation de transit a fortement augmenté, notamment en raison de l'utilisation accrue des systèmes de navigation. Afin de limiter les nuisances liées au trafic, en particulier aux heures de pointe, il a été décidé de mettre en place ce dispositif.

Dans une première phase, deux barrières seront installées : l'une dans la Rue de la Chapelle et l'autre dans la Montée de Bridel. Une visualisation des emplacements est jointe à cette communication. Les barrières resteront fermées en permanence (sauf les services de secours et équipes d'entretien communales).

Les emplacements ont été choisis de manière à garantir aux résidents la possibilité de continuer à circuler librement à l'intérieur de Kopstal.

La commune restera attentive à l'évolution de la situation après la mise en place des barrières. Un suivi régulier sera effectué afin d'évaluer les effets des mesures prises et, si nécessaire, d'adapter la signalisation ou d'apporter d'éventuelles améliorations au dispositif.